

SANTÉ

Procès fiction de l'hôpital public

Trois cents soignants réunis en congrès ont assisté au faux procès de l'hôpital public hier à Lille Grand Palais. Un scénario rédigé par les syndicats pour dénoncer (et en rire) les défaillances de l'hôpital public.

ÉLODIE RAITIÈRE > region@nordeclair.fr



Devant un parterre de médecins, pharmaciens et biologistes, le président du syndicat SNHPU joue les animateurs.

« Qui veut le Parisien ? Demandez le Parisien ! », lance Philippe Arnaud. Dans les rangs des praticiens (réunis cette semaine à Lille pour les « 5 e Rencontres convergences santé hôpital »), on distribue des faux journaux qui titrent : « Mort à l'hôpital : les parents de Guillaume veulent savoir ! ». Puis un faux JT pose l'intrigue de l'histoire : un petit garçon entré à l'hôpital de Lapousse-sur-Seine pour une angine et un mal de ventre meurt le lendemain dans des circonstances inexplicables. À qui la faute ?

Un par un, les acteurs de l'hôpital (directeur, chirurgien, pharmacien...) défilent devant une juge d'instruction. Chaque comédien joue son propre rôle.

Caricature L'occasion d'illustrer des problèmes chroniques. « J'ai dû m'occuper de trois patients en même temps, de toute façon je n'aurais pas pu passer plus de temps avec ce garçon », se justifie le vrai-faux chirurgien. De dénoncer la pression financière qui pèse sur la santé publique. « Je n'ai pas demandé d'examens supplémentaires pour un mal de ventre. Si on faisait ça tout le temps ça coûterait trop cher au ministère », poursuit le praticien.

C'est aussi le moment d'exorciser les craintes de la réforme en cours (lire ci-contre). « Nous n'avons pas réussi à trouver les médicaments à temps parce que le contrôleur qualité nous a demandé de les reclasser par taille de boîte, donc on ne retrouve plus rien ! », se excuse le pharmacien.

Dans la salle, les professionnels de la santé rigolent. Parfois jaune. « C'est quand même caricatural... mais ça permet de montrer les rapports de force au sein de l'hôpital », admet Agnès, pharmacienne. Christian, biologiste, quitte la salle avant la fin : « C'est drôle, mais je n'apprends rien ». Pour le secrétaire du syndicat SNAM-HP, Jean-Pierre Esterni, « cela permet aux différentes catégories de visualiser leurs propres excès ».

Sans grande surprise, après plus de deux heures d'instruction, la magistrate conclut le sketch par la mise en examen de l'hôpital public, en tant que personne morale, pour homicide involontaire.